

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Par la présente, nous informons les actionnaires de Nordea 2, SICAV (la « Société ») qu'un nouveau prospectus de la Société sera publié en août 2022 et inclura les principaux changements suivants avec effet au 2 août 2022.

1. Principaux changements

1.1 Pertinents pour l'ensemble des actionnaires

Compte tenu des exigences du Rapport final sur le projet de normes techniques de réglementation (*Final Report on draft Regulatory Technical Standards*) (également appelé mesures de « **niveau 2** ») relatif au contenu, aux méthodologies et à la présentation des informations requises en vertu du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »), les modifications suivantes ont été apportées aux informations :

- i. La section « Informations relatives au SFDR » des descriptions de fonds a été supprimée et les caractéristiques environnementales et sociales des fonds seront détaillées dans le modèle d'informations précontractuelles pour les produits financiers (« **Annexes** ») prévu par les mesures de niveau 2. Les Annexes seront intégrées en tant qu'« Annexe 1 » au Prospectus.
- ii. Dans la mesure où les fonds Article 8 ne disposent pas d'un indice de référence spécifique permettant de déterminer s'ils sont alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'ils promeuvent, il est précisé à la section « Indice de référence » de la description du fonds que l'indice de référence n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales du fonds, ni utilisé dans le but de les atteindre.
- iii. Des informations sur les risques en matière de durabilité et la manière dont ceux-ci sont intégrés dans notre processus de décision sont incluses dans les sections générales « Descriptions des risques » (les risques en matière de durabilité étant spécifiquement mis en évidence pour la Chine et les marchés émergents et frontières) et « Politique d'investissement responsable » du Prospectus, ainsi que dans les descriptions des fonds.

Les informations relatives à l'utilisation faite par les fonds des opérations de financement sur titres (« **OFT** ») au sens du Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation sont ajustées comme suit :

- i. Les types d'opérations de financement sur titres que les fonds peuvent utiliser et leurs risques inhérents, ainsi que les politiques de gestion du risque lié à la garantie appliquées par la société de gestion pour réduire le risque de contrepartie lié à l'utilisation de ces instruments et techniques, sont précisés à la section « Recours des fonds aux instruments et techniques » du Prospectus.
- ii. L'utilisation maximale autorisée de 0 à 100% des actifs totaux en opérations de mise et de prise en pension a été supprimée de la section générale « Recours des fonds aux instruments et techniques » du Prospectus car, lorsqu'un fonds entend recourir à des OFT, la description du fonds indique les recours autorisés prévus et maximums.

Des informations actualisées ont été incluses dans les sections « Politique d'investissement » et « Considérations relatives aux risques » des descriptions de fonds pour les fonds qui peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs (MBS/ABS), ou y être exposés.

Il est confirmé sous la rubrique « Risque de couverture – contagion » de la section « Descriptions des risques » du Prospectus qu'une liste actualisée des fonds dont des catégories d'actions pourraient présenter un risque de contagion est disponible gratuitement sur demande adressée au siège social de la société de gestion.

Les informations et les conditions relatives au transfert de la propriété des actions à un autre investisseur sont fournies à la section « Souscription, conversion, rachat et transfert d'actions » du Prospectus.

En raison d'une fusion au sein même du groupe qui devrait intervenir le 1^{er} octobre 2022, BNP Paribas Securities Services SCA va fusionner avec sa société mère, BNP Paribas SA. Par conséquent, de BNP Paribas Securities Services, Paris, Succursale de Zurich, le nom du Représentant et Agent payeur en Suisse passera à BNP Paribas, Paris, Succursale de Zurich.

La liste des représentants locaux et des agents payeurs ainsi que leurs coordonnées ont été mises à jour.

Le Prospectus mis à jour reflétera en outre des définitions supplémentaires, des clarifications, ainsi que des modifications éditoriales et de formatage mineures.

1.2 Pertinents pour certains actionnaires uniquement

Changements apportés aux fonds existants	
Nordea 2 – Global Asset Allocation Target Date Fund 1	<p>La date d'échéance du Nordea 2 - Global Asset Allocation Target Date Fund 1 (le « Fonds ») est reportée du 28 novembre 2022 au 28 novembre 2027 et l'exposition nette maximale aux actions du Fonds est portée à 25%. Une nouvelle période de souscription sera prévue du 2 novembre 2022 au 16 décembre 2022 avant 15 h 30 CET.</p> <p>Aucune action n'est requise de la part des investisseurs qui acceptent les changements susmentionnés et qui souhaitent rester investis dans le Fonds. Les investisseurs qui désapprouvent les changements susmentionnés sont en droit de demander le rachat de leurs actions sans frais, tel que décrit ci-dessous à la section 2. Droit au rachat et informations de contact.</p>
Nordea 2 - Swedish Enhanced Equity Fund	<p>Le fonds qui était un fonds Article 6 deviendra un fonds Article 8 au sens du SFDR. La stratégie d'investissement n'est pas modifiée mais le fonds adhèrera à la Politique sur les combustibles fossiles alignée sur l'accord de Paris de NAM ainsi qu'à des filtres liés au tabac.</p> <p>L'indice de référence est remplacé par l'indice OMX Stockholm Benchmark ESG Responsible Capped Gross.</p> <p>Le fonds sera renommé Swedish Responsible Enhanced Equity Fund.</p>

Nordea 2 - LCR Optimised Danish Covered Bond Fund – EUR Hedged	Le nom de l'indice de référence, Bloomberg Barclays Series-E Denmark Government 1-3 Yr Bond EUR Hedged, est modifié en Bloomberg Series-E Denmark Government 1-3 Yr Bond EUR Hedged.
Nordea 2 - US Corporate Enhanced Bond Fund	Le nom de l'indice de référence, Bloomberg Barclays US Investment Grade Corporate, est modifié en Bloomberg US Investment Grade Corporate.
Nordea 2 - Balanced Growth Target Date Fund et Nordea 2 - VAG Optimised Stable Return Fund	<p>Pour ces deux fonds, le recours aux total return swaps (TRS) est clarifié comme suit :</p> <p>« Utilisation de TRS : de 0 à 10% (attendu) ; 20% (maximum)</p> <p>En réponse aux conditions de marché, les TRS peuvent faire partie intégrante de la stratégie d'investissement, principalement par le biais d'une exposition aux entreprises et d'une augmentation du levier. Leur utilisation peut varier au fil du temps en fonction des conditions de marché et des attentes, notamment en termes de taux d'intérêt et de valorisation des actions.</p> <p>Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Informations relatives à l'utilisation des opérations de financement sur titres ».</p>

2. Droit au rachat et informations de contact

Les Actionnaires qui désapprouvent les changements susmentionnés ont la possibilité de demander le rachat de leurs actions, suivant le processus de rachat détaillé dans le Prospectus, et ce sans frais, à l'exception des frais de transaction locaux susceptibles d'être facturés par des intermédiaires locaux pour leur propre compte et qui sont indépendants de Nordea 2, SICAV et de la société de gestion. Dans ce cas, une telle demande devra parvenir à Nordea Investment Funds S.A. (en sa qualité d'Agent administratif) sous forme écrite à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 1^{er} août 2022 **avant** 15h30 (HEC).

Un exemplaire du Prospectus mis à jour daté d'août 2022 pourra être obtenu gratuitement au Siège social de la Société ou auprès de Nordea Investment Funds S.A. au 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et sur le site Internet www.nordea.lu, dès que la CSSF aura émis le Prospectus officiel muni du visa ou, le cas échéant, sur les sites Internet locaux de Nordea.

Pour toute question relative aux changements susmentionnés, nous invitons les actionnaires professionnels et institutionnels à contacter leur conseiller professionnel ou intermédiaire habituel, ou le service client local via le site nordea.lu ou l'adresse nordeafunds@nordea.com. Les actionnaires particuliers sont quant à eux invités à prendre contact avec leur conseiller financier habituel pour toute question concernant les modifications susmentionnées.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2022

Le Conseil d'administration de Nordea 2, SICAV.